Les Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG

Délégué à la protection des données

**Notice d'Information concernant le Dispositif « remboursement des organismes complémentaires » (ROC)**

En date du 15 septembre 2025.

Conformément aux nouvelles règles en vigueur, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS), participent au dispositif ROC permettant le remboursement des frais de santé engagés, conformément à la couverture de la CPAM et de votre tiers payant.

Les HUS mettent en œuvre dans ce un traitement de données à caractère personnel afin, d'une part, de procéder à la facturation des soins dispensés aux organismes d'assurance maladie complémentaire et au paiement par ces organismes, de manière dématérialisée, des factures émises, et d'autre part, de produire, pour les services de l'État placés sous l'autorité des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale, des statistiques à des fins de pilotage et d'évaluation de la politique de santé et d'assurance maladie.

Le traitement des données repose ainsi sur une obligation légale découlant du décret n° [XXX], y compris le traitement de données sensibles, nécessaire à la gestion des systèmes et des services de soins de santé ou de protection sociale (art. 9.2.h du RGPD).

Les données faisant l'objet du traitement sont :

- **Données relatives à l'identification de l'assuré et du bénéficiaire du soin :**
    - Numéro de sécurité sociale (numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques ou NIR) ou le numéro identifiant d'attente (NIA) de l'assuré.
    - Date et rang de naissance du bénéficiaire des soins.
    - Facultatif : NIR de l'assuré si l'établissement le possède, noms et prénoms de l'assuré et du bénéficiaire des soins, numéros d'identification attribués par l'organisme d'assurance maladie complémentaire et par l'établissement de santé à l'assuré et au bénéficiaire des soins.
- **Données relatives à la prise en charge par l'assurance maladie complémentaire :**

- Informations relatives au régime d'assurance maladie obligatoire.
- Informations d'identification de l'organisme d'assurance maladie complémentaire.
- Informations sur les modalités de couverture par l'organisme d'assurance maladie complémentaire.

- **Données relatives aux prestations de santé :**
  - Données administratives sur le contexte de la prestation ou du séjour (identification de l'établissement, numéro de facture, existence d'un médecin traitant…).
  - Données relatives à la prestation ou au séjour, incluant :
    - Le domaine de la prestation ou du séjour ;
    - Les modalités de prise en charge ;
    - La discipline médico-tarifaire ;
    - Les dates de soin, d'admission et de sortie du patient ;
    - La date de prescription ;
    - Le cas échant le numéro d'accident du travail ou d'accident de droit commun ;
    - Les codes regroupés des prestations remboursables par l'assurance maladie obligatoire (codes regroupés des produits de la liste des produits et prestations, des identifiants de présentation des spécialités pharmaceutiques et de la classification commune des actes médicaux) ;
    - Le nombre d'actes, le tarif et les conditions de prise en charge par l'assurance maladie obligatoire ;
    - Les codes des prestations ou services non remboursables par l'assurance maladie obligatoire et qui ne sont pas des prestations de soin ;
    - Le motif de l'interruption de séjour.

Seuls les personnels administratifs habilités des HUS, les personnels habilités des organismes d'assurance maladie complémentaire concernés et les comptables publics et les agents sous leur responsabilité auront accès aux données traitées dans le cadre du dispositif ROC.

Les données nécessaires au traitement ne seront utilisées que lors d'une opération de transfert pour les finalités énoncées. Les informations issues du dossier médical et du dossier administratif des patients seront toutefois conservées par les HUS pour respectivement 30 ans et XX ans, conformément à la réglementation et à la politique de confidentialité de l'établissement.

Pour plus d'information concernant les modalités de la décision de remboursement, veuillez contacter directement les organismes concernés. Consultez la page : https://sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/performance-des-etablissements-de-sante/simphonie/article/roc-le-remboursement-des-organismes-complementaires

**Quels sont vos droits ?**

Aux termes des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD), vous disposez des droits suivants sur vos données :

- Droit d'accès : vous pouvez demander à consulter toutes les données personnelles qui vous concernent.
- Droit de rectification : vous pouvez demander à corriger des informations inexactes ou incomplètes.
- Droit à la limitation du traitement : sous certaines conditions, vous pouvez demander que l'utilisation de certaines données soit suspendue temporairement.

Si vous ne souhaitez pas que vos données soient traitées dans le cadre du dispositif ROC, vous ne pourrez pas bénéficier de la procédure de remboursement dématérialisée. Une feuille de soin pourra vous être remise, et il sera à votre charge de la transmettre aux différents organismes impliqués dans le remboursement.

Pour toute information relative à la protection de vos données, ou en cas de difficultés dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données en écrivant à dpd@chru-strasbourg.fr ou à l'adresse postale suivante :

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Direction des Affaires Juridiques
Délégué à la protection des données
1 place de l'Hôpital
BP 426
67091 Strasbourg Cedex

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'informatique et des libertés depuis le site internet de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/plaintes ou par courrier à l'adresse suivante :

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
3 Place de Fontenoy,
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07